

ASSOCIATION RÉGIONALE POITOU-CHARENTES DES AUDITEURS DE
L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES DE DÉFENSE NATIONALE [AR-18]
[AR-18 - IHEDN Poitou-Charentes] - RNA : W863004988 - Sirene : 448 263 913.

Siège social : Préfecture de la Vienne – 7 place Aristide Briand – BP589 – 86021 Poitiers cedex

Procès-verbal

(corrigé et annoté)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Samedi 1^{er} juillet 2023 à 9 h 30

Réunion et repas au restaurant « LYSIUS » à 8 Avenue Gambetta - 79400 Saint-Maixent-l'École.

Membres du CoDir Présents (12) : Michel ARNOULT (17 – ***Vice-Président***), Mark BILLOT (79), Jean-Marc BRAULT de BOURNONVILLE (17), Christian CHAUVET (17 – ***Trésorier***), Jean-Claude DUCHET (16 – ***Past-Président***), Marc FIARD (86 – ***Secrétaire général et Vice-Président***), Bernard FONTAINE (79), Catherine HERAULT (17), Jean-Louis LOBSTEIN (79 – ***Vice-Président***), Pierre MENANTEAU (16), Paul MORIN (17 – ***Président***), Muriel OUVARD (16).

Membres du CoDir représentés (6) : Donat BRANGER (79), Damien DJANIKIAN (86), Aïda JAAFAR (86), Philippe MOUNIER (17), Charles THOMAS (86), Jean-Pierre VANOYE (79).

Membre du CoDir démissionnaire excusé (1) : Dominique FAURE (16 – ***Vice-Président***).

Membres du CoDir excusé (1) : Henri SCIARA (86).

Adhérents présents (7) : Florence LUCAUD (86), Jacques LANZA (17), Denis ROUSSEL (79), Patrice SOULLIÉ (17), Jacques TABARY (17), Pierre WAENDENDRIES (16), Pascal WIERZBICKI (79).

Adhérents représentés (9) : Joseph GRIGIONI (86), Bernadette GRIGNON (17), Maxence JOUANNET (17), Robert KERRINCKX (17), Philippe MATHIEU (17), Nghia NGUYEN (16), Christine PENOT (86), Bernard PIZON (86), Roger RENARD (17).

Le président ouvre la séance.

Discours préliminaire. Avant d'ouvrir les travaux, Paul **MORIN**, Président, a souhaité remercier Jean-Louis **LOBSTEIN** et l'ensemble du comité des Deux-Sèvres pour l'organisation de notre assemblée générale à Saint-Maixent-l'École.

Il a également remercié les membres du comité directeur et les adhérents présents.

Le **Président** ajoute que la transmission trop récente de la date de l'assemblée générale, associée à celle du 1^{er} juillet, explique certainement l'absence de plusieurs membres du comité directeur.

Il a pris ces observations à son compte et a proposé la date du **samedi 29 juin 2024** pour notre prochaine assemblée générale qui devrait, selon toute vraisemblance se dérouler à Rochefort en Charente-Maritime.

Le **Président** précise avoir arrêté la date du 29 juin 2024, laquelle reste toutefois à confirmer, en raison de la tenue de l'AG de l'Union-IHEDN qui est en principe courant juin, ce qui lui permet d'en faire en faire le compte-rendu.

Paul MORIN a tenu par ailleurs à transmettre les excuses d'Henri **SCIARA** qu'il a eu au téléphone, lequel se remet progressivement et qui a bon espoir de participer au CoDir d'octobre prochain. .

Il a également transmis les excuses de Charles **THOMAS** qui se remet aussi difficilement. Charles qui est sortant cette année, est de nouveau candidat au comité directeur. Il a également eu Charles au téléphone il y a quelques jours.

Le **Président** a émis pour nos deux camarades des vœux de prompt rétablissement. auxquels se sont associés les auditeurs et membres associés de l'AR-18.

Il a également transmis les excuses d'Aïda **JAAFAR** qui doit assurer une permanence professionnelle ce samedi. Aïda renouvelle également sa candidature au Comité directeur de l'AR-18.

Et encore les excuses :

- Du Général Philippe **MOUNIER** et de Donat **BRANGER** qui avaient prévenu de leur indisponibilité dès communication de la date de l'assemblée générale.
- De Damien **DJANIKIAN** qui est souffrant.

Enfin, le **Président** transmet les excuses de Jean-Pierre **VANOYE** avec lequel il a pu s'entretenir par téléphone ; celui-ci est sortant du CoDir.

Jean Pierre ne sollicitera pas le renouvellement de son mandat au CoDir puisqu'il pourrait quitter prochainement et définitivement la région. Le Président lui a fait part des vœux les meilleurs de l'AR-18.

Il convient d'indiquer que bon nombre de nos camarades adhérents se sont fait représenter par des pouvoirs.

Le Président les a remercié personnellement. Il a souhaité que la liste des camarades présents et représentés soit notée dans le PV de l'AG.

Le Président a conclu son mot d'accueil de la manière suivante :

« Nous avons une assemblée générale et un comité directeur. Les camarades présents à l'AG qui ne sont pas membres du comité directeur pourront rester à leur place et assister à ce comité directeur.

Les ordres du jour (AG et CoDir) sont serrés. Je demande donc à tout le monde de faire preuve d'esprit de synthèse. Les discussions pourront bien évidemment se poursuivre pendant le repas. »

I- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 25 juin 2022.

L'assemblée générale prend acte du procès-verbal de l'assemblée générale du samedi 25 juin 2022 et l'approuve à l'unanimité.

II- Rapport moral par le Président.

Paul MORIN prend la parole :

« L'an passé notre assemblée générale s'est tenue en Charente. Je remercie notre président d'honneur **Jean-Claude DUCHET** pour nous avoir reçu l'été dernier à son domicile à Mornac. C'était un moment fort sympathique, très sincèrement, merci Jean Claude.

Lors de cette assemblée générale, je me devais de remettre une lettre de félicitation du Président de l'Union-IHEDN à **Catherine HÉRAULT**.

Il s'agit d'une initiative du Président de l'Union visant à honorer tous les responsables du trinôme académique des associations régionales.

Dans le même registre, nous transmettons toutes nos compliments à **Jean-Marc BRAULT DE BOURNONVILLE** qui vient d'accéder au statut d'auditeur de l'IHEDN.

Jean-Marc a suivi, courant juin 2023, le cycle « **Intelligence économique et stratégique** » dispensé par l'IHEDN à l'École Militaire, lequel donne droit au statut d'auditeur. Pour mémoire, parmi les 40 associations composant l'Union, il existe une association thématique sur ces questions.

Une évolution majeure en 2022.

En octobre 2021, les services fiscaux ont bien voulu donner une suite favorable à notre requête, accordant le statut d'« **association d'intérêt général** » à notre association.

Ce nouveau statut nous permet de délivrer des reçus fiscaux aux bénévoles engagés dans des actions spécifiques de rayonnement de l'association, dans le cadre de sa représentation et en vue strictement de la réalisation de l'objet social de l'association.

Depuis la déclaration fiscale 2022 et seulement, le tarif kilométrique qui nous est attribué est aligné sur le tarif kilométrique des frais professionnels des salariés.

Je remercie personnellement et chaleureusement notre trésorier **Christian CHAUVET** pour avoir engagé et finalisé cette démarche auprès des services fiscaux.

Je remercie également **Thierry BOITEL**, très jeune retraité des services fiscaux de la Vienne et auditeur IHEDN, pour ses conseils avisés.

Enfin je remercie notre Secrétaire Général **Marc FIARD** pour le suivi administratif de ce dossier et pour son action quotidienne.

À ma connaissance, nous sommes parmi les premières associations régionales de l'Union_IHEDN à avoir engagé ce processus qui permet aux camarades qui se déplacent, d'être indemnisés.

Il s'agit d'une avancée majeure.

Le bilan de notre action en 2022.

L'effectif des adhérents, à jour de leur cotisation pour l'année 2022, était composé de 78 auditeurs et de 16 membres associés, soit 94 adhérents.

Au-delà des importantes et vitales réunions mensuelles animées **par Jean-Louis LOBSTEIN, Marc FIARD, Michel ARNOULT, Dominique FAURE et maintenant Pierre WAENDENDRIES** dans leurs départements respectifs, au-delà des réunions trimestrielles du comité directeur et du trinôme académique au sein duquel nous sommes représentés **par Catherine HÉRAULT**, notre association a eu une activité que je qualifierai de soutenue et de diversifiée.

225^e session régionale IHEDN

En janvier 2022, nous avons accueilli au Conseil départemental de la Charente-Maritime, la première semaine de la 225^{ème} session régionale IHEDN qui s'est déroulée en Nouvelle-Aquitaine.

À l'issue de celle-ci, quatre nouveaux auditeurs ont rejoint nos rangs (**Claude BUFFETEAU, Catherine LEPESANT, Nicolas MOINET** et le Lieutenant-Colonel **Marc DESVERGNES**).

Je leur souhaite de nouveau la bienvenue. Je remercie personnellement **Catherine HÉRAULT** de son engagement à mes côtés pour l'organisation générale de cette première semaine de la session régionale.

Je remercie également **Catherine HÉRAULT**, le **Général Roger RENARD**, **Maître Marc FIARD**, le **Général Michel ARNOULT** pour leur participation à la réunion de mise en place des groupes de travail.

Je remercie aussi le **Général ARNOULT** de m'avoir représenté à la cérémonie de fin de session à Bordeaux.

Esprit de Défense et Engagement dans la France d'aujourd'hui

À la suite d'un nouveau déplacement à Bordeaux (**Philippe MOUNIER, Jean-Marc BRAULT DE BOURNONVILLE, Catherine HÉRAULT**) visant à assister à la restitution des travaux du sujet national 2021-2022, un groupe de travail a été mis en place pour traiter le sujet national 2022-2023.

Animé depuis la Charente-Maritime par le **Général MOUNIER** assisté de **Yasmine LABROUSSE, Maxence JOUANNET** et de **Christian CHAUVET**, ce groupe travaille sur le thème « *Esprit de Défense et Engagement dans la France d'aujourd'hui* ».

Nous ne tiendrons pas les délais imposés par l'Union-IHEDN en termes de transmission à Paris (mi-mai), mais le travail se poursuit et la restitution se fera, en temps utiles, dans le cadre géographique de notre association régionale.

Rallyes citoyens

Des équipes constituées ou en cours de constitution dans chaque département ont participé à l'animation des rallyes citoyens dans le cadre du trinôme académique.

Cinq rallyes citoyens ont été organisés en 2022 dans notre région.

- En Charente, **Muriel OUVRARD** a réalisé le QCM.
- En Charente-Maritime, **Bernadette GRIGNON, Philippe MATHIEU, Alain BELLENGER** ont participé aux deux rallyes rassemblant des jeunes des collèges et de lycées.
- Dans les Deux-Sèvres **Bernard FONTAINE** représentait le comité.
- Dans la Vienne **Marc FIARD et Jean-Yves THOUVENOT** étaient à la manœuvre.

Ces manifestations sont organisées en étroite coopération avec le Rectorat de Poitiers qui anime le trinôme académique avec le soutien des Directions Académiques départementales.

Le Ministère des Armées y tient un rôle majeur via les Délégations Militaires Départementales qui assurent une grande partie de l'organisation de ces manifestations.

Je profite de l'occasion pour saluer le Lieutenant-Colonel **Jacques LANZA**, délégué Militaire Départemental-adjoint de la Charente-Maritime qui nous fait l'honneur et le plaisir aujourd'hui de nous accompagner lors de cette assemblée générale. Le Colonel Lanza est membre associé de l'AR 18 depuis cette année.

Notre rôle dans ces rallyes citoyens, vise à aider à la formalisation des dossiers de demandes de subventions effectuées par les Délégués Militaires Départementaux auprès de la Direction de la Mémoire de la Culture et des Archives, puis à les présenter auprès d'une commission dédiée à Paris, à laquelle nous participons en tant que représentant officiel du trinôme académique.

Nous intervenons également dans le cadre d'ateliers visant à proposer des activités de réflexions sur la thématique de la défense (questionnaires à choix multiples, jeux etc..).

Je remercie personnellement tous les acteurs de ces rallyes et je me félicite des excellentes relations entretenues avec l'institution militaire et particulièrement avec les délégations militaires départementales de l'ensemble de nos départements.

Service National Universel

Notre association régionale s'est également inscrite dans la formation dispensée aux jeunes volontaires du Service National Universel, lors de la Journée Défense et Mémoire animée par le Ministère des Armées.

En 2020, huit auditeurs et membres associés, se sont portés volontaires pour participer à une formation dispensée par le Centre du Service National et de la Jeunesse de Poitiers.

Aïda JAFFAR, Catherine HÉRAULT, Muriel OUVRARD, Dominique FAURE, Marc FIARD, les Généraux Michel ARNOULT et Roger RENARD.

Ce stage donnait capacité à nos camarades pour intervenir auprès des jeunes du SNU.

En 2022, huit vacations ont été effectuées dans les différents centre SNU de la région.

Il s'agit d'un important travail de sensibilisation des jeunes aux questions de défense que nous avons assurés.

À travers ces opérations, c'est également la crédibilité de notre association qui était en jeu. Le bilan est largement positif. Que tous les intervenants de l'AR-18 en 2022, en soient chaleureusement remerciés.

Cet élan a suscité d'autres candidatures pour s'inscrire dans cette démarche. Quatre nouveaux camarades se sont portés volontaires pour 2023.

Donat BRANGER, Philippe MATHIEU, Maxence JOUANNET et Nicolas MOINET.

Qu'ils en soient aussi remerciés. Dans ce cadre, je me félicite également des excellentes relations entretenues avec le Centre du Service National et de la Jeunesse de Poitiers.

Cycle de conférences

Trois conférences ont également été proposées. Deux d'entre-elles ont été animées par des parlementaires à Niort et à Poitiers. Membres de la Commission de la Défense à l'Assemblée Nationale, ces élus de la République, se sont vu remettre, à cette occasion, la médaille de l'Union-IHEDN. La troisième conférence traitait de la thématique des drones, sujet d'une actualité particulièrement brûlante. Elle s'est tenue à Poitiers. Je remercie personnellement **Jean-Louis LOBSTEIN** et **Marc FIARD** pour l'organisation de ces conférences.

Un cycle de sept conférences a été réalisé auprès des élèves de la classe défense du Collège Jeanne-d'Arc de Surgères en Charente-Maritime. Je remercie **Yasmine LABROUSSE**, professeure responsable la classe de défense et membre associée de notre AR-18, de nous avoir sollicité.

Je remercie également **Catherine HÉRAULT**, **le Général RENARD**, **le Général MOUNIER**, **le Général ARNOULT** et **le Colonel JAGER** pour leurs engagements respectifs pour l'exécution de ces missions.

Correspondants Défense

Un rassemblement des correspondants défense des conseils municipaux a également été initié, et organisé en coopération avec le Ministère des Armées sur la base aérienne 721 de Rochefort - Saint-Agnant en Charente-Maritime. Il s'agissait, lors d'une journée complète, de présenter à ces élus, l'organisation de la défense en France, et de leur donner des pistes de réflexion pour orienter, si nécessaire, les jeunes de leurs communes, vers des métiers correspondant à leurs aspirations.

Un volet spécifique au Service National Universel a aussi été présenté, avec pour objectif de les solliciter pour organiser la phase 2 du SNU. Je remercie personnellement **le Général RENARD** d'avoir initié cette journée de formation avec le soutien de la Délégation Militaire Départementale de la Charente-Maritime.

Colloque Cybersécurité

Un colloque sur le thème de la cybersécurité a été organisé à Rochefort en Charente-Maritime en coopération avec la mairie. Ouvert au public, l'objectif visait aussi à sensibiliser les jeunes de l'Éducation Nationale, aux risques liés à l'utilisation débridée des réseaux sociaux.

Je remercie les membres du comité de Charente-Maritime pour leur action dans le cadre de la préparation, de l'organisation, et de la tenue de ce colloque.

Bernadette GRIGNON, **Didier SPELLA**, **Jean-Marc BRAULT DE BOURNONVILLE**, **Jacques TABARY**, **Pierre JAGER**, **Jérôme de MAUPÉOU d'ABLEIGES**, **Philippe LEPAGE**, **Michel ARNOULT**, **Catherine HÉRAULT**, **Yasmine LABROUSSE** et **Alain GIORGIS**, auditeur et adjoint au maire de Rochefort.

J'y ai égaré une cravate...d'autres un couvre-chef...

Journée de l'Engagement

Notre AR a également participé à la Journée de l'Engagement organisée par le rectorat de Poitiers à Niort. À cette occasion, notre association a été présentée et mise en valeur.

Je remercie **Catherine HÉRAULT** de m'avoir représenté à cette occasion.

Formation des enseignants

Nous avons également participé à l'organisation d'une journée de formation des enseignants aux questions de défense globale, laquelle s'est déroulée au lycée Grégoire à Angoulême en Charente.

Notre camarade **Claude BUFFETEAU**, responsable du trinôme académique Poitou-Charentes animait cette session. Un remerciement appuyé à **Muriel OUVRARD**, secrétaire-générale adjointe de l'AR-18 et membre du comité de la Charente, pour son engagement dans l'organisation de cette journée.

J'y ai perdu mon imperméable...il doit encore y être. Rassurez-vous, je m'arrêterai là concernant ma garde-robe.

Classe de défense

Notre camarade **Gérald SIM**, professeur agrégé d'histoire et animateur d'une classe de défense au collège Mendès-France à La Rochelle, établissement situé dans une zone d'éducation prioritaire, doit également être remercié pour son action.

En 2022, il était sur tous les fronts (déplacement en Bretagne, cérémonie à l'Arc de Triomphe, participation aux cérémonies commémoratives et au rallyes citoyens, rédaction d'un livre... et je ne cite pas tout).

Que **Gérald** soit remercié pour son engagement auprès de la jeunesse.

Séminaire sur l'Afrique

Nos camarades **Patrick SEVAISTRE** et **Jean-Marc BRAULT DE BOURNONVILLE**, ont co-organisé un séminaire sur l'Afrique à l'IHEDN à Paris. Tenu dans un contexte de crise internationale, ce séminaire a été très suivi par les plus hautes autorités. La présence de l'ancien ministre **Michel ROUSSIN** doit être soulignée. La presse s'est également intéressée à cette manifestation, à travers notamment la présence du journaliste de TF1 **Ulysse GOSSET**.

Résilience et Esprit de défense

Un travail sur le thème de la résilience a été finalisé par le Comité de la Charente en décembre dernier. Il est disponible sur notre site internet. Je remercie particulièrement le **Général MENANTEAU, Dominique FAURE et Nghia NGUYEN** pour leur engagement, de même que tous les membres du comité de la Charente qui ont contribué à cette réalisation.

Vice-présidence en Charente

Je souhaite remercier chaleureusement **Dominique FAURE** du comité de la Charente pour l'intérim de plus d'une année qu'il a effectué en poursuivant l'animation du comité jusqu'à ces derniers jours.

J'en profite pour saluer **Pierre WAENDENDRIES** qui prend officiellement la présidence du comité aujourd'hui. **Pierre**, bienvenue, tu as tout mon soutien.

Préparation à l'oral du concours de l'École de Guerre

Je tiens aussi à souligner l'engagement de **Bernard PÉNISSON** et d'**Hugues EUDELIN** du comité de la Vienne qui ont participé à 10 oraux de préparation à l'oral du concours de l'École de Guerre, sous la direction du Général Arnaud GIRAULT, commandant du groupement de gendarmerie de la Vienne.

Qu'ils soient aussi remerciés pour leur engagement.

Site internet

J'en terminerai avec notre site internet qui est tenu régulièrement à jour et sur lequel une veille est également assurée pour détecter les connexions indues. Vous pouvez vous connecter à ce site, vous y trouverez toutes les informations relatives à la vie de notre association. <https://ihednpoitoucharentes.fr>.

Dans ce cadre, je remercie **Christian CHAUVET** pour la mise à jour permanente du site et **Jacques TABARY** qui suit les connexions tant en volume que quant à leurs origines.

Adhérents et cotisations

Jusqu'à 2021 notre vivions uniquement grâce aux cotisations de nos membres qui sont actuellement de 32 euros et dont nous en reversons 13 à l'Union-IHEDN. Avec un apport de 300 euros de sponsoring, notre budget 2022 était donc d'un peu plus de 2000 euros. Notre trésorier **Christian CHAUVET** que je remercie pour son action, vous présentera tout à l'heure le bilan financier.

J'en profite pour sensibiliser tout le monde à la nécessité de régler sa cotisation et je sollicite les vice-présidents départementaux pour relancer les retardataires pour 2023.

---oo0oo---

Voilà, mes chers camarades, les points importants qui ont marqué la vie de notre association en 2022.

Nous devons ce bilan, au soutien de tous nos adhérents et à l'engagement du comité directeur.

Que tout le monde en soit remercié. Toutes ces actions prennent toute leur valeur en ces temps agités. »

Paul MORIN reprend la parole pour remettre à **Catherine HÉRAULT**, auditrice du comité de Charente-Maritime, Déléguée régionale au Trinôme académique, une lettre de félicitations signée par le Président de l'Union-IHEDN pour le travail accompli en qualité d'animateur du Trinôme académique en région.

Le Président annonce par ailleurs la diffusion prochaine d'une note complète concernant la question du remboursement des frais engagés par les membres de l'association.

III- Rapport financier du Trésorier.

Christian CHAUVET présente le rapport financier pour l'année 2022 qui a déjà fait l'objet d'une présentation partielle lors du CoDir du 18 mars 2023.

Rapport Financier 2022.

Au 31 décembre 2022, en recettes nettes :

- Cotisations nettes : 94 cotisants x 19 €, soit 1 786 euros.
- Dons adhérents : 59 euros
- Sponsoring pour Colloque Cyber 300 euros [SARL MIRAT DI NERIDE]
- Sponsoring pour Rallye 16 300 euros [associations patriotiques (LH, ONM, MM)]
- Intérêts du livret d'épargne CIC : 18 euros.

Les recettes nettes se montent ainsi à 2 463 euros.

Les dépenses se répartissent en :

- Charges à l'initiative Comités : 277 euros [décès (gerbe), pot, ...]
- Restitutions CPEDEF : 400 euros [annulation rallye Parthenay]
- Réunions : 364 euros [AG, CoDir, Formation des enseignants,...]
- Frais généraux : 176 euros [CIC, OVH et MPA]
- Communication : 70 euros [décès (gerbe)]
- Dépassement dépenses rallyes : 230 euros [différence entre allocations et dépenses réelles]

Les dépenses nettes se montent à 1 517 €.

Nota : Dons pour abandon de frais contre reçu fiscal : **10 347 euros** (inscrit en recettes et dépenses).

Nous terminons l'année 2022 avec un solde positif de 946 €.

Trésorerie au 31 décembre 2022 :

- Solde du compte courant CIC : 6 292,36 euros
- Solde du livret d'épargne CIC : 18 052,11 euros

Solde des comptes financiers : 24 344,47 euros

Comptabilité	2021	2022	06/04/2023	Obs.
Produits (recettes)	9 279,01 €	19 755,03 €	18 600 €	
Charges (dépenses)	7 614,15 €	18 038,77 €	20 600 €	
Compte de Résultat Brut	1 664,86 €	+ 1 716,26 €	- 2 000 €	
Produits constatés d'avances	2 030,00 €*	- 770,00 €**	0 €	
Compte de Résultat Net	- 365,14 €	+ 946,26 €	- 2 000 €	

* Allocation DPMA (Colloque et Rallyes 2022) de 2 030 € versée en décembre 2021.

** Allocation DPMA puis DMCA (Colloques et Rallyes 2023) de 2 800 € versée en décembre 2022.

Exécution du Budget*	2021	2022	30/06/2023	Obs.
<i>Allocation DPMA</i>				
Cotisations nettes	1 786 €	1 786 €	1 862 €	Nbre * [32 € - 13 €]
Quote-part AA-IHEDN	30 €	---	---	
Dons Adhérents	18 €	59 €	270 €	
Dons Colloques et Rallyes	895 €	600 €	920 €	
Intérêts d'épargne	18 €	18 €	7 €	
Produits / Recettes	2 747 €	2 463 €	3 059 €	
Charges à l'initiative Comités		277 €	137 €	
Frais généraux	378 €	176 €	56 €	
Communication	222 €	70 €	270 €	
Frais de déplacement réels	118 €	---	---	
Réunions (AG, CoDir, ...)	661 €	364 €	66 €	
Dépassement dépenses rallyes	46 €	230 €	3 235 €**	2 800 € versés en 2022
Restitutions CPEDEF	1 687 €	400 €	---	
Charges / Dépenses	3 112 €	1 517 €	3 764 €	
Compte de Résultat net	- 365 €	+ 946 €	- 705 €	

* Hors allocations DMCA, abandons de frais et revue Défense car neutre

** Dépenses Rallyes et Colloques (4 235 €) moins Allocations DMCA 2023 (1 000 €)

Trésorerie	31/12/2021	31/12/2022	30/06/2023	Obs.
Compte courant	4 594,13 €	6 292,36 €	5 579,93 €	
Livret d'épargne	18 034,08 €	18 052,11 €	18 059,53 €	
Comptes financiers	22 628,21 €	+ 24 344,47 €	23 639,46 €	

Déclarations fiscales.

L'Association, reconnue d'intérêt général, est en règle au regard des obligations déclaratives des organismes sans but lucratif prévues à l'article 222 bis du CGI.

Au titre de l'année 2022, 107 reçus fiscaux sont délivrés pour un montant de 13 414 euros.

Reçus Fiscaux délivrés	2021	2022	2023	Obs.
Nombre de reçus fiscaux	98	107		
Cotisations et Dons	3 154 €	3 067 €		
Missions	---	10 347 €		
Montant des Dons	3 154 €	13 414 €		

Cotisations et Abonnements 2022 / 2023 au 17/06/2023.

La cotisation annuelle est fixée à 32 euros, avec une quote-part reversée à l'Union-IHEDN de 13 euros.

Le trésorier propose à l'Assemblée générale de conserver ce montant de cotisation pour l'année 2024.

Comités		Nombre de cotisants				Cotisations		Revue Défense	
		Auditeurs		Associés					
Comité	Département	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
C-16	Charente	9	9	1	2	10	11	2	2
C-17	Charente-Maritime	29	25	12	10	41	35	12	8
C-79	Deux-Sèvres	9	13	2	2	11	15	4	5
C-86	Vienne	30	31	6	2	36	33	11	11
AR-18	Poitou-Charentes	77	78	21	16	98	94	28	26

À la mi-juin 2023 :

- Perte de 10 adhérents (*analyse des causes en cours*)
- **98 adhérents** et 29 abonnements à la revue Défense.
- Le seuil de **100 cotisants** (*auditeurs et associés*) est important pour l'AR-18 car il permet la désignation de deux délégués au collège électoral de l'Union-IHEDN pour un cycle de trois ans.
- En conséquence, les Vice-Présidents doivent impérativement prendre contact avec les adhérents perdu de vue ou en retard de cotisation afin de les motiver et rechercher de nouvelles adhésions pour assurer la représentativité de l'association régionale Poitou-Charentes [AR-18].

Projet de Budget 2023 (hors allocations DMCA car neutre).

Produits / Recettes	4 100 €
- Cotisations (100 adhérents x [32 € - 13 €]) =	1 900 €
- Utilisation du Livret d'épargne (activités validées en CoDir) :	2 000 €
- Utilisation des dons adhérents pour des actions de communication :	200 €
Charges / Dépenses	4 100 €
- Activités à l'initiative des vice-présidents (par comité) : 4 x < 100 € =	400 €
- Activités régionales du Président : 4 x < 100 € =	400 €
- Activités autorisées (validées en CoDir) :	2 000 €
- Frais généraux (assurances, banque, informatique...) :	350 €
- Actions de communication	400 €
- Impressions diverses (dossiers, rapports, ...) :	50 €
- Organisation des réunions (AG, CoDir, ...) :	500 €
Activités validées en CoDir : Autorisation par l'assemblée générale d'utiliser l'épargne accumulée pour des activités de comités programmées dans la limite de 2 000 € par an.	

Conclusion. L'année 2022 a été marquée par une stabilisation des cotisations (94) et par la mise en place d'ordre de missions pour les activités bénévoles permettant d'appliquer la formule d'abandon de frais pour don à l'association en contre partie de l'émission d'un reçu fiscal [**10 347 euros**].

L'exercice est à l'équilibre. Il faut cependant poursuivre la recherche de nouveaux adhérents (auditeurs et associés) afin de compenser les pertes dues au non renouvellement des adhésions pour âge avancé ou suite mutation hors région Poitou-Charentes.

L'objectif annoncé par le Président est de dépasser le seuil de **100 cotisants**.

Le « **Rapport Financier 2022 – Compte de Résultat** » fait l'objet de l'**Annexe 1**.

Le « **Budget 2023 validé par l'assemblée générale 2023** » fait l'objet de l'**Annexe 2**.

IV- Vérification des comptes.

Intervention du Commissaire en chef de 1^{ère} classe (er) **Jacques TABARY**, vérificateur aux comptes.

Compte-tenu du principe d'annualité comptable, chaque compte GRISBI ne doit être réservé qu'à une seule année. Ce n'est pas le cas du compte 2022 qui regroupe également les écritures 2021 et 2020.

L'export des données « GRISBI » vers un tableur est superflue. Il peut devenir source d'erreurs même si cela n'a pas été constaté. Il est en tous cas synonyme de perte de temps. Les documents de synthèse produits par cette application sont suffisants et facilitent la vérification des comptes. Seuls les documents « GRISBI » ont une valeur comptable.

Le service fait doit être certifié sur les factures par le responsable de l'engagement de la dépense.

La comptabilité étant actuellement tenue sur l'ordinateur personnel du trésorier, il est vivement recommandé, comme l'an dernier, d'utiliser l'ordinateur portable de l'association pour pallier toute interruption éventuelle de service.

Les écritures correspondantes aux existants, la comptabilité 2022 est **régulières et sincère** et **donne une image fidèle de la situation financière de l'AR-18**.

Commentaires du Trésorier :

- Le Trésorier rappelle qu'à sa prise fonction en 2021, la comptabilité était tenu sur un tableur et les archives comptables imprimées et certifiées par le Trésorier et le Président.
- La tenue de la comptabilité sur le logiciel Grisbi est donc de son fait avec la reprise des écritures 2021.
- L'absence d'un adjoint pour le contrôle des écritures fait que ce rôle est dévolu au suivi complémentaire sur un tableur afin de s'auto-contrôler.
- Afin, il explique que la seule comptabilité qui, à son sens, a de la valeur est celle qui est imprimée, validée et archivée dans le dossier « **Archives Comptabilité 2022** » détenu par le Trésorier et à la disposition immédiate d'un successeur en cas de vacance du poste. Une sauvegarde régulière complémentaire est réalisée sur une clé Usb dédiée et fixée au classeur de comptabilité.
- Le suivi sur tableur permet en outre la présentation d'un compte de résultat synthétique et d'un projet de budget, ce que ne permet pas Grisbi. *Cf Annexe 1 et Annexe 2.*
- Par ailleurs, un bilan financier mensuel est adressé à tous les membres du bureau exécutif et archivé.

Commentaires du Président :

- Le Président précise avoir déjà évoqué cette question. Le concernant, pour assurer la continuité de l'activité de l'association en cas d'empêchement, il indique qu'il va sauvegarder ses fichiers de travail sur une clé USB qui sera réactualisée à chaque CoDir et remise à un membre à désigner (Mise en place de la procédure au prochain CoDir).

Le « **Compte-rendu du vérificateur aux comptes** » fait l'objet de l'**Annexe 3**.

V- Approbation des comptes et vote.

PROJETS DE RÉSOLUTIONS :

Résolution n° 1.

L'assemblée générale ordinaire 2023 approuve le rapport moral et d'activité 2022 du Président.

Résolution n° 2

L'assemblée générale ordinaire 2022, le rapport du vérificateur aux comptes entendu, approuve le rapport financier 2022 du Trésorier et donne quitus pour les comptes 2022.

Résolution n° 3.

L'assemblée générale ordinaire 2023 approuve le projet de budget 2023.

Résolution n° 4.

Sur proposition du Trésorier, l'assemblée générale ordinaire 2023 approuve le maintien du montant de la cotisation 2024 à 32 € avec le reversement d'une quote-part de 13 € à l'Union-IHEDN.

Résolution n° 5.

Sur proposition du Trésorier, l'assemblée générale ordinaire 2023 adopte le concept d'activités validées en comité directeur et autorise l'utilisation de l'épargne accumulée pour des activités de régionales ou de comités programmées dans la limite de **2 000 €** par an.

Après débats, il est procédé au vote des résolutions qui sont approuvées à l'unanimité par l'assemblée générale 2023 qui « **donne quitus** » au Président, au Trésorier et aux membres du Comité directeur de leur gestion pour ledit exercice 2022.

VI- Renouvellement du tiers sortant du comité directeur.

Membres sortants et rééligibles au titre de l'année 2023 :

- Catherine HERAULT (17)
- Charles THOMAS (86)
- Aïda JAAFAR (86)
- Jean-Pierre VANOYE (79) [Mutation hors région]

Candidat au Comité directeur :

- **Pierre WAENDENDRIES (16)**
Retraité depuis 2011, tout en conservant une activité de consultant.
Président de l'association nationale Mémoire et Avenir et de la section Charente de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre national du Mérite.

Candidat au Comité directeur coopté au cours de l'Assemblée générale :

- **Pascal WIERZBICKI (79)**
Ancien officier de la gendarmerie en retraite.
Conseiller municipal adjoint de la commune nouvelle de Val-du-Mignon.
Président du Groupement 224 de la Fédération nationale André Maginot.

Sont élu et réélus à l'unanimité :

- Catherine HERAULT (17)
- Charles THOMAS (86)
- Aïda JAAFAR (86)
- Pascal WIERZBICKI (79)
- Pierre WAENDENDRIES (16)

Le suivi du « **Renouvellement des membres du comité directeur 2023** » fait l'objet de l'**Annexe 4**.

L'« **Annuaire des membres du comité directeur 2023** » fait l'objet de l'**Annexe 5**.

VII- Vice-Présidence du Comité Charente (16).

Installation de **Pierre WAENDENDRIES**, comme vice-président de l'AR-18, chargé du département de la Charente.

VIII- Compte-rendu de l'assemblée générale de l'Union le 14 juin à Paris.

Intervention de **Paul MORIN**, Président et membre de l'assemblée générale de l'Union-IHEDN.

Pêle-mêle :

L'Union-IHEDN compte 5 249 adhérents parmi lesquels des membres associés qui font l'objet d'une reconnaissance effective.

Les frais d'inscription à une session régionale sont prohibitifs : 1 600 € pour le secteur privé et 1 200 € pour le secteur public.

On relève l'existence de quatre candidats dont deux associés pour la session 2024 qui se déroulera en Nouvelle-Aquitaine.

La situation financière de l'Union-IHEDN s'améliore.

Mise en œuvre prochaine d'une Charte de l'adhérent aux associations de l'Union-IHEDN.

IX- Remise de la médaille d'or de l'Union-IHEDN à Henri SCIARA.

L'association devrait honorer notre camarade courant octobre 2023.

X- Perspectives d'évolution de l'AR-18.

Les **Vice-présidents** devront transmettre au Président, au plus tard courant décembre 2023, un bilan d'activité annuel dont les rallyes et le SNU seront exclus s'agissant d'activités faisant l'objet d'un suivi régulier.

Le **Président** rappelle avoir arrêté la date du **29 juin 2024** pour la prochaine AG à Rochefort (17).

XI- Questions diverses.

Sans objet.

---oo0oo---

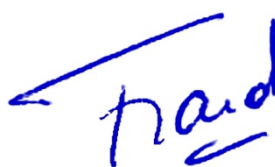
Après avoir constaté que l'ordre du jour est épuisé, le Président a clos la séance.

Le Président,



Paul MORIN

Le Secrétaire général,



Marc FIARD

ANNEXE 1

Rapport Financier 2022 - Compte de Résultat 2022 définitif au 06/04/2023

Produits / Recettes			Charges / Dépenses	
Nbre	Catégories	Montants	Catégories	Montants
	71. Revenus Union-IHEDN	143,00 €	61. Charges au profit Union-IHEDN	2 002,00 €
	Frais de transport	143,00 €	Quote-part des Cotisations (13 €)	1 222,00 €
			Reversements Abonnements (30 €)	780,00 €
94	72. Cotisations (32 €)	3 008,00 €	Achat de la Revue Défense	
2	AR18/C16 : Associé	64,00 €		
9	AR18/C16 : Auditeur	288,00 €	62. Charges à l'initiative des comités	277,32 €
10	AR18/C17 : Associé	320,00 €	Activités Comités (< 100 €)	277,32 €
25	AR18/C17 : Auditeur	800,00 €	Comité Charente (16)	97,32 €
2	AR18/C79 : Associé	64,00 €	Comité Charente-Maritime (17)	80,00 €
13	AR18/C79 : Auditeur	416,00 €	Comité Deux-Sèvres (79)	
2	AR18/C86 : Associé	64,00 €	Comité Vienne (86)	100,00 €
31	AR18/C86 : Auditeur	992,00 €	Activités Comités validées en CoDir	
26	73. Abonnements (30 €)	780,00 €	63. Frais généraux	319,37 €
1	AR18/C16 : Associé	30,00 €	Déplacements (rallyes, réunions, ...)	143,00 €
1	AR18/C16 : Auditeur	30,00 €	Fournitures de bureau	
3	AR18/C17 : Associé	90,00 €	Frais financiers	9,00 €
5	AR18/C17 : Auditeur	150,00 €	Assurances Responsabilité civile	119,00 €
1	AR18/C79 : Associé	30,00 €	Informatique	48,37 €
4	AR18/C79 : Auditeur	120,00 €		
0	AR18/C86 : Associé	0,00 €	64. Autres charges	433,63 €
11	AR18/C86 : Auditeur	330,00 €	Achats de matériels divers	
			Achats divers et communication	70,00 €
	74. Autres produits	677,03 €	Impressions diverses (dossiers, rapports, ...)	
	Dons Adhérents	59,00 €	Organisation des réunions (AG, CoDir, ...)	363,63 €
	Dons Rallyes + Colloque	600,00 €		
	Intérêts d'épargne sur livret	18,03 €		
	75. Dons (abandons de frais)	10 347,00 €	65. Déplacements (abandon de frais)	10 347,00 €
6	76. Allocations DMCA / CPEDEF	4 030,00 €	66. Trinôme Poitou-Charentes	4 259,45 €
1	Rallye Charente (16)	500,00 €	Rallye Charente (16)	803,80 €
2	Rallye Charente-Maritime (17)	1 400,00 €	Rallye Charente-Maritime (17)	1 414,13 €
2	Rallyes Deux-Sèvres (79)	800,00 €	Rallyes Deux-Sèvres (79)	400,00 €
1	Rallye Vienne (86)	730,00 €	Rallye Vienne (86)	730,00 €
1	Colloque Cyber-résilience	600,00 €	Colloque Cyber-résilience	911,52 €
	79. Produits constatés d'avance	770,00 €	67. Restitutions DMCA / CPEDEF	400,00 €
	Rallyes Poitou-Charentes 2022	-2 030,00 €	Rallye Charente (16)	
	Rallyes Poitou-Charentes 2023	2 800,00 €	Rallye Charente-Maritime (17)	
			Rallyes Deux-Sèvres (79)	400,00 €
			Rallye Vienne (86)	
		19 755,03 €		18 038,77 €

Résultat de l'exercice		Résultats au	31/12/2021	31/12/2022
Produits / Recettes	19 755,03 €	Compte courant	4 594,13 €	6 292,36 €
Charges / Dépenses	-18 038,77 €	Encours		
Résultat brut 2022	1 716,26 €			
Produits constatés d'avance	-770,00 €	Livret d'épargne	18 034,08 €	18 052,11 €
Résultat net 2022	946,26 €	Totaux	22 628,21 €	24 344,47 €

Actif		Passif	
Catégories	Montants	Catégories	Montants
Compte courant	6 292,36 €	Fonds associatifs	23 398,21 €
Livret d'épargne	18 052,11 €	Résultat net de l'exercice 2022	946,26 €
Numéraire	0,00 €		
	24 344,47 €		24 344,47 €

ANNEXE 2

Budget 2023 validé par l'assemblée générale ordinaire du 1^{er} juillet 2023.

Nbre	Produits / Recettes				Charges / Dépenses			
	Catégories	2021	2022	2023	Catégories	2021	2022	2023
	71. Revenus Union-IHEDN		143,00 €		61. Charges au profit Union-IHEDN	2 194,00 €	2 002,00 €	2 200,00 €
	Frais de transport		143,00 €		Quote-part des Cotisations (13 €)	1 222,00 €	1 222,00 €	1 300,00 €
					Reversements Abonnements (30 €)	750,00 €	780,00 €	900,00 €
100	72. Cotisations (32 €)	3 008,00 €	3 008,00 €	3 200,00 €	Achat de la Revue Défense	222,00 €		
0	AR18/C16 : Associé	32,00 €	64,00 €					
0	AR18/C16 : Auditeur	288,00 €	288,00 €		62. Charges à l'initiative des comités		277,32 €	2 800,00 €
0	AR18/C17 : Associé	224,00 €	320,00 €		Activités Comités (< 100 €)		277,32 €	400,00 €
0	AR18/C17 : Auditeur	704,00 €	800,00 €		Comité Charente (16)		97,32 €	100,00 €
0	AR18/C79 : Associé	128,00 €	64,00 €		Comité Charente-Maritime (17)		80,00 €	100,00 €
0	AR18/C79 : Auditeur	512,00 €	416,00 €		Comité Deux-Sèvres (79)			100,00 €
0	AR18/C86 : Associé	128,00 €	64,00 €		Comité Vienne (86)		100,00 €	100,00 €
0	AR18/C86 : Auditeur	992,00 €	992,00 €		Activités régionales Président (4 x < 100 €)			400,00 €
					Activités Comités validées en CoDir			2 000,00 €
30	73. Abonnements (30 €)	750,00 €	780,00 €	900,00 €				
0	AR18/C16 : Associé		30,00 €		63. Frais généraux	496,05 €	319,37 €	350,00 €
0	AR18/C16 : Auditeur	30,00 €	30,00 €		Déplacements (rallyes, réunions, ...)	118,40 €	143,00 €	100,00 €
0	AR18/C17 : Associé	90,00 €	90,00 €		Fournitures de bureau			50,00 €
0	AR18/C17 : Auditeur	90,00 €	150,00 €		Frais financiers	9,00 €	9,00 €	10,00 €
0	AR18/C79 : Associé	60,00 €	30,00 €		Assurances Responsabilité civile	320,86 €	119,00 €	120,00 €
0	AR18/C79 : Auditeur	180,00 €	120,00 €		Informatique	47,79 €	48,37 €	70,00 €
0	AR18/C86 : Associé	30,00 €	0,00 €					
0	AR18/C86 : Auditeur	270,00 €	330,00 €		64. Autres charges	661,00 €	433,63 €	950,00 €
					Achats de matériels divers			
	74. Autres produits	961,01 €	677,03 €	800,00 €	Achats divers et communication		70,00 €	400,00 €
	Dons Adhérents	18,00 €	59,00 €	200,00 €	Impressions diverses (dossiers, rapports, ...)			50,00 €
	Dons Colloque et Rallyes	895,00 €	600,00 €	600,00 €	Organisation des réunions (AG, CoDir, ...)	661,00 €	363,63 €	500,00 €
	Intérêts d'épargne sur livret	18,01 €	18,03 €					
	Quotes-parts AA & 3AED	30,00 €	0,00 €					
	75. Dons (abandons de frais)		10 347,00 €	10 000,00 €	65. Déplacements (abandon de frais)		10 347,00 €	10 000,00 €
	76. Allocations DMCA /	2 530,00 €	4 030,00 €	3 700,00 €	66. Trinôme Poitou-Charentes	2 575,68 €	4 259,45 €	4 300,00 €
1	Rallye Charente (16)	500,00 €	500,00 €	500,00 €	Rallye Charente (16)	1 145,00 €	803,80 €	800,00 €
1	Rallye Charente-Maritime (17)	500,00 €	1 400,00 €	1 000,00 €	Rallye Charente-Maritime (17)	482,40 €	1 414,13 €	1 000,00 €
2	Rallyes Deux-Sèvres (79)	800,00 €	800,00 €	500,00 €	Rallyes Deux-Sèvres (79)		400,00 €	500,00 €
1	Rallye Vienne (86)	730,00 €	730,00 €	800,00 €	Rallye Vienne (86)	948,28 €	730,00 €	800,00 €
1	Colloque Cyber-résilience		600,00 €	900,00 €	Colloque Cyber-résilience		911,52 €	1 200,00 €
	79. Produits constatés d'avance	2 030,00 €	770,00 €		67. Restitutions DMCA / CPEDEF	1 687,42 €	400,00 €	0,00 €
	Rallyes Poitou-Charentes 2022	2 030,00 €	-2 030,00 €		Rallye Charente (16)			
	Rallyes Poitou-Charentes 2023		2 800,00 €		Rallye Charente-Maritime (17)	17,60 €		
					Rallyes Deux-Sèvres (79)	1 600,00 €	400,00 €	
					Rallye Vienne (86)	69,82 €		
		9 279,01 €	19 755,03 €	18 600,00 €		7 614,15 €	18 038,77 €	20 600 €
	Résultat Brut	1 664,86 €	1 716,26 €	-2 000,00 €	Autorisation par l'assemblée générale d'utiliser l'épargne accumulée pour des activités de comités validées par le comité directeur (CoDir) dans la limite de 2 000 € par an.			
	Produits constatés d'avance	-2 030,00 €	-770,00 €					
	Résultat Net	-365,14 €	946,26 €	-2 000,00 €				

ANNEXE 3

Compte-rendu de vérification des comptes du 23 juin 2023.

COMPTE-RENDU DE VÉRIFICATION DES COMPTES

Objet : Vérification de la trésorerie de l'association régionale Poitou-Charentes, affiliée à l'Union-IHEDN sous l'appellation AR-18.

Références :

- Loi 1901
- Statuts de l'association Poitou-Charentes des auditeurs de l'Institut des Hautes Études de Défense Nationale (AR 18).

I - Cadre juridique

S'il y a nécessité pour les associations de tenir une comptabilité, la loi du 1er juillet 1901 n'impose en la matière aucune obligation.

En application des statuts de l'AR 18 en date du 25 juin 2022, le trésorier tient un registre journal chronologique des recettes et des dépenses, qu'il suit également par nature. Il rend compte de sa gestion à l'Assemblée générale en présentant le compte de résultat de l'exercice.

Il convient de noter que le règlement n°99-01 du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations modifié par le règlement n°2004-12 du 23 novembre 2004 ne s'applique pas à l'AR 18. En effet, celle-ci ne répond à aucun des 13 critères exigés par cette réglementation. L'AR 18 est donc libre d'utiliser le plan comptable qu'elle souhaite.

II – Application au cas d'espèce

En application des textes précités, le trésorier en titre, M. Christian CHAUVET, a présenté le 20 juin 2023 à Rochefort, la comptabilité de l'année 2022 à M. Jacques TABARY, désigné pour assurer la vérification des comptes.

Il existe un plan comptable, librement inspiré du plan comptable des associations.

Cette comptabilité est tenue sur le logiciel comptable « GRISBI ». Le registre journal est tenu sur l'application GRISBI puis est repris ensuite sur tableur. Il en est de même des documents de synthèse (Compte de Résultat et Livre Chronologique des Charges et des Produits).

Après impression papier, la comptabilité a été validée, paraphée et signée par le président de l'association, M. Paul MORIN.

III – Comptabilité 2022

La vérification s'est appuyée sur la présentation des écritures papier et des pièces justificatives ainsi que par l'examen approfondi du registre journal tenu sur l'application comptable GRISBI, qui avait aussi été envoyé au préalable au vérificateur.

La balance du compte bancaire au 31 décembre 2022 fait apparaître un solde positif de 6 292,36 €.

La balance du compte d'épargne au 31 décembre 2022 fait apparaître un solde positif de 18 052,11€

Les écritures correspondent aux existants.

Le résultat de l'année 2022 est de 1 716,26€ ramené après prise en compte des produits constatés d'avance, à 946,26€.

V - Conclusion

Les écritures correspondant aux existants, la comptabilité 2022 est régulière et sincère. Elle donne une image fidèle de la situation financière de l'AR 18.

La comptabilité est tenue avec soin et rigueur, sous réserve du respect partiel du principe d'annualité comptable (Cf. infra). .

VI – Recommendations

Compte-tenu du principe d'annualité comptable, chaque compte GRISBI ne doit être réservé qu'à une seule année. Ce n'est pas le cas du compte 2022 qui regroupe également les écritures 2021 et 2020.

L'export des données « GRISBI » vers un tableur est superflue. Il peut devenir source d'erreurs même si cela n'a pas été constaté. Il est en tous cas synonyme de perte de temps. Les documents de synthèse produits par cette application sont suffisants et facilitent la vérification des comptes. Seuls les documents « GRISBI » ont une valeur comptable.

Le service fait doit être certifié sur les factures par le responsable de l'engagement de la dépense.

La comptabilité étant actuellement tenue sur l'ordinateur personnel du trésorier, il est vivement recommandé, comme l'an dernier, d'utiliser l'ordinateur portable de l'association pour pallier toute interruption éventuelle de service.

Le 23 juin 2023

Le Commissaire en chef de 1ere classe (er) Jacques TABARY



ANNEXE 4

Renouvellement des membres du comité directeur 2023.

N°	Dép.	Qualité	NOM	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Courriel
1	17	Auditeur	ARNOULT Michel				X			m2r.a@wanadoo.fr
2	79	Associé	BILLOT Marc		X			X		billotmfb@aol.com
3	79	Auditeur	BRANGER Donat					X		DonatBranger@gmail.com
4	17	Auditeur	BRAULT Jean-Marc				X			braultjm@orange.fr
5	17	Auditeur	CHAUVET Christian		X			X		christian-marcel@chauvet.com
6	86	Auditeur	DJANIKIAN Damien	X			X			damien.djanikian@orange.fr
7	16	Auditeur	DUCHET Jean-Claude		X			X		jcdmornac@orange.fr
8	86	Auditeur	FIARD Marc		X			X		marc.fiard@wanadoo.fr
9	79	Auditeur	FONTAINE Bernard	X			X			ab.fontaine@orange.fr
10	17	Auditeur	HERAULT Catherine			X			X	catherine.herault@orange.fr
11	86	Auditeur	JAAFAR Aïda			X			X	aida.jaafar86@gmail.com
12	79	Auditeur	LOBSTEIN Jean-Louis		X			X		jlobstein@hotmail.fr
13	16	Auditeur	MENANTEAU Pierre	X			X			PierreMenanteau16@gmail.com
14	17	Auditeur	MORIN Paul - Président		X			X		p.morin1786@orange.fr
15	17	Auditeur	MOUNIER Philippe		X			X		philmounier@wanadoo.fr
16	16	Auditeur	OUVRARD Muriel				X			muriel_ouvrard@bbox.fr
17	86	Auditeur	SCIARA Henri		X			X		Henri.SCIARA@LaPoste.net
18	86	Associé	THOMAS Charles			X			X	charles.thomas0023@orange.fr
19	16	Associé	WAENDENDRIES Pierre						X	pierre.waendendries@orange.fr
20	79	Associé	WIERZBICKI Pascal						X	pascal.wierzbicki@orange.fr
21										
Total				3	9	4	6	9	5	

X Nouvel Élu - **X** : Réélu - **16 Auditeurs et 4 Associés**

20

Répartition : 16 : 4 - 17 : 6 - 79 : 5 - 86 : 5

L'Association est administrée par un Comité directeur composé de douze membres titulaires et/ou associés au moins (trois par comité) et vingt-et-un au plus. [...] Toutefois les candidatures spontanées de membres présents à l'Assemblée générale sont acceptables avant le vote. © Statuts du 25/06/2022 - Article 10 : COMITÉ DIRECTEUR

ANNEXE 5

Annuaire des membres du comité directeur 2023.

N°	Nom	Prénom	Adresse Ligne 1	Adresse Ligne 2	Comité	CP	Ville	Téléphone	Qualité	Type	N°	Courriel
1	ARNOULT	Michel	14 impasse du Haut Rillon		17	17340	CHÂTELAILLON-PLAGE	06 63 78 14 03	Auditeur	SIEM SR	1 106	m2r.a@wanadoo.fr
2	BILLOT	Mark	11 rue du Faisan		79	79000	NIORT	07 71 02 32 39	Associé	-		billotmf@aol.com
3	BRANGER	Donat	2 place Robin		79	79460	MAGNÉ	06 03 29 08 03	Auditeur	SN (IHEDN)	40	DonatBranger@gmail.com
4	BRAULT DE BOURNONVILLE	Jean-Marc	168 rue de la Clairière		17	17580	LE-BOIS-PLAGE-EN-RÉ	06 72 83 43 54	Auditeur	IES	80	braultjm@orange.fr
5	CHAUVET	Christian	6 rue du Port	Les Bouchôleurs	17	17340	YVES	06 25 35 67 12	Auditeur	SR	132	christian-marcel@chauvet.com
6	DJANIKIAN	Damien	10 Grande Rue		86	86700	ROMAGNE	06 11 75 58 88	Auditeur	SR	198	damien.djanikian@orange.fr
7	DUCHET	Jean-Claude	9 rue des Prés - Logis de Chergé	Les Gibauds	16	16600	MORNAC	06 80 60 22 15	Auditeur	SR	92	jcdmornac@orange.fr
8	FIARD	Marc	40 boulevard du Colonel Bartha	Résidence Les Héliades	86	86000	POITIERS	06 73 44 02 48	Auditeur	SR	143	marc.fiard@wanadoo.fr
9	FONTAINE	Bernard	175 boulevard Canton Coutain	Chaban de Chauray	79	79180	CHAURAY	06 07 25 54 60	Auditeur	SR	127	ab.fontaine@orange.fr
10	HERAULT	Catherine	3 Le Grand Air		17	17170	COURÇON	06 84 11 82 31	Auditeur	SR	198	catherine.herault@orange.fr
11	JAAFAR	Aïda	107 route de l'Ormeau		86	86180	BUXEROLLES	06 30 28 59 79	Auditeur	SR	198	aida.jaafar86@gmail.com
12	LOBSTEIN	Jean-Louis	22 route de la Barre	La Chapelle-Thireuil	79	79160	BEUGNON-THIREUIL	06 31 06 57 57	Auditeur	SR	129	jlobstein@hotmail.fr
13	MÉNANTEAU	Pierre	27 avenue du Général De Gaulle		16	16300	BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE	06 74 57 74 57	Auditeur	SN (IHEDN)	3	pierremenanteau16@gmail.com
14	MORIN	Paul	74 avenue de Bonnemie		17	17310	SAINT-PIERRE D'OLÉRON	06 11 30 61 75	Auditeur	SR	151	paul.morin@orange.fr
15	MOUNIER	Philippe	8 rue Voltaire		17	17000	LA ROCHELLE	06 32 39 30 27	Auditeur	SR	115	philmmounier@wanadoo.fr
16	OUVRARD	Muriel	29 avenue de Vignola		16	16300	BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE	06 50 54 04 33	Auditeur	SR	198	muriel_ouvrard@bbox.fr
17	SCIARA	Henri-Rosaire	3 rue du Paradis	Chantejeau	86	86280	SAINT-BENOÎT	06 33 44 02 57	Auditeur	SR	102	henri.sciara@laposte.net
18	THOMAS	Charles	4 rue du Plateau		86	86240	SMARVES	05 49 88 57 23	Associé	-		charles.thomas0023@orange.fr
19	WAENDENDRIES	Pierre	14 rue du Soleil		16	16000	ANGOULÊME	06 74 00 02 55	Associé	-		pierre.waendendries@orange.fr
20	WIERZBICKI	Pascal	10 rue du Fief de Chaille		79	79210	USSEAU	06 38 42 45 85	Associé	-		pascal.wierzbicki@orange.fr